

EUROPE

PRIER

CALENDRIER MENSUEL DE PRIERE - EUROPE

LE CONSEIL EUROPEEN - Le Conseil Européen ou la Conférence au sommet de l'UE constitue l'autorité suprême de l'Union. Ses membres comprennent les chefs d'état et de gouvernement (premiers ministres ou présidents), ainsi que les ministres des Affaires Etrangères des 28 Etats membres, le Président Permanent du Conseil et le Haut Représentant, pour les Affaires Etrangères, ainsi que les présidents, des autres institutions.

La Présidence de l'UE est assurée de manière tournante semestriellement par chacun des 28 membres, selon une liste fixe pré-établie, avec l'initiative d'organiser deux sommets trimestriels même si le Président Permanent et le Haut Représentant assurent une ligne continue.



PRESIDENCE DU CONSEIL EUROPEEN

Donald Tusk (POLOGNE)
Président Permanent



AFFAIRES ETRANGERES
ET POLITIQUE DE SECURITE

Federica Mogherini (ITALIE)
Haute Représentante de l'Union

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE - Le Conseil de l'Union Européenne, appelé plus communément « Conseil des Ministres », assure la mise en oeuvre des décisions du Conseil Européen pour les domaines relatifs à la coopération intergouvernementale. Il est co-législateur avec le Parlement Européen pour l'essentiel des compétences relevant de l'Union Européenne.

Chacune de ses dix « formations », constituées selon les sujets à discuter par le ministre intéressé de chaque Etat membre, est présidé par le ministre intéressé de l'Etat assurant la Présidence UE, sauf le Conseil des Affaires Etrangères, dont la présidence est confiée au nouveau Haut Représentant pour les Affaires Etrangères.



AFFAIRES GENERALES

Didier Reynders (BELGIQUE)
Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales



AFFAIRES ETRANGERES

Didier Reynders (BELGIQUE) - Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales



AFFAIRES ECONOMIQUES
ET FINANCIERES (ECOFIN)

Johan Van Overtveldt (BELGIQUE)
Ministre des Finances



AGRICULTURE ET PECHE

Willy Borsus (BELGIQUE)
Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale



JUSTICE ET AFFAIRES INTERIEURES

Jan Jambon (BELGIQUE) - Vice-Premier Ministre et Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé des Grandes Villes et de la Régie des bâtiments • **Koen Geens** (BELGIQUE) - Ministre de la Justice



EMPLOI, POLITIQUE SOCIALE,
SANTÉ ET CONSOMMATEURS

Maggie De Block (BELGIQUE) - Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique • **Kris Peeters** (BELGIQUE) - Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur



COMPETITIVITE

Kris Peeters (BELGIQUE) - Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur



TRANSPORTS, TELECOMMUNICATIONS
ET ENERGIE

François Bellot (BELGIQUE) - Ministre de la Mobilité, chargé de Belgocontrol et de la Société nationale des chemins de fer belge • **Alexander De Croo** (BELGIQUE) - Vice-Premier Ministre et Ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste



ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT REGIONAL
ET PROGRAMMATION SPATIALE

Marie-Christine Marghem (BELGIQUE)
Ministre de l'Energie, de l'Environnement et du Développement durable



EDUCATION, JEUNESSE ET CULTURE

Marie-Christine Schyns (BELGIQUE)
Ministre de l'Enseignement obligatoire

LA COMMISSION EUROPEENNE - La Commission Européenne possède à la fois l'unique prérogative de l'élaboration de nouvelles lois, sur la base des compétences communautaires, et la responsabilité exécutive de la mise en oeuvre de ces lois, après leur ratification par le Conseil de l'Union, et le Parlement de l'UE. Elle est aussi la « gardienne des traités » et veille, sur les activités, des Etats membres, lorsque ceux-ci sont responsables de la mise en oeuvre de la loi de l'Union.

La Commission Européenne se compose de 28 commissaires : un par Etat. Les commissaires prêtent serment, à leur entrée en fonction, d'oeuvrer dans l'intérêt commun européen, et non leur intérêt national.



Jean-Claude Juncker (LUXEMBOURG) - Président de la Commission Européenne • **Frans Timmermans** (PAYS-BAS) - Amélioration de la Règlementation, Relations Interinstitutionnelles, Etat de Droit • **Kristalina Georgieva** (BULGARIE) - Budget et Ressources Humaines



Andrus Ansip (ESTONIE) - Marché Unique Numérique • **Maros Sefcovic** (SLOVAQUIE) - Union de l'Energie • **Valdis Dombrovskis** (LETTONIE) - Euro et Dialogue Social



Jyrki Katainen (FINLANDE) - Emploi, Croissance, Investissement et Compétitivité • **Guenther Oettinger** (ALLEMAGNE) - Economie et Société Numérique • **Johannes Hahn** (AUTRICHE) - Politique Européenne de Voisinage et Négociations d'Elargissement

16

Cecilia Malmstroem (SUEDE) - Commerce
 • **Neven Mimica** (CROATIE) - Coopération Internationale et Développement • **Miguel Arias Canete** (ESPAGNE) - Action pour le Climat et Energie

17

Karmenu Vella (MALTE) - Environnement, Affaires Maritimes et Pêche • **Vytenis Andriukaitis** (LITHUANIE) - Santé et Sécurité Alimentaire • **Dimitris Avramopoulos** (GRECE) - Migration, Affaires Intérieures et Citoyenneté

18

Marianne Thyssen (BELGIQUE) - Emploi, Affaires Sociales, Compétence et Mobilité des Travailleurs • **Pierre Moscovici** (FRANCE) - Affaires Economiques et Financières, Fiscalité et Douanes • **Christos Stylianides** (CHYPRE) - Aide Humanitaire et Gestion des Crises

19

Phil Hogan (IRLANDE) - Agriculture et Développement Rural • **Jonathan Hill** (ROYAUME-UNI) - Stabilité Financière, Services Financiers et Union des Marchés de Capitaux • **Violeta Bulc** (SLOVENIE) - Transport

20

Elzbieta Bienkowska (POLOGNE) - Marché Intérieur, Industrie, Entrepreneuriat et PME
 • **Vera Jourova** (TCHEQUIE) - Justice, Consommateurs et Egalité des Genres • **Tibor Navracsics** (HONGRIE) - Education, Culture, Jeunesse et Sport

21

Corina Cretu (ROUMANIE) - Politique Régionale • **Margrethe Vestager** (DANEMARK) - Concurrence • **Carlos Moedas** (PORTUGAL) - Recherche, Science et Innovation

LE PARLEMENT EUROPEEN - Le Parlement Européen se compose de 751 membres représentant les peuples des 28 Etats membres de l'Union Européenne.

Les membres du Parlement Européen (MPE) sont élus démocratiquement au suffrage universel direct tous les cinq ans. Toutes les lois nouvelles élaborées par la Commission Européenne leur sont soumises pour examen et, en fonction des sujets, sont invités par le Conseil des Ministres à émettre leur avis, ou à agir en tant que co-législateurs avec le Conseil. Dans ce cas, ils sont habilités à apporter des amendements aux textes et aucune nouvelle loi ne peut être adoptée sans leur assentiment.

22

PARLEMENT EUROPEEN

Antonio Tajani (ITALIE) - Président

23

PARTI POPULAIRE EUROPEEN

Manfred Weber (ALLEMAGNE)
Président du groupe

24

ALLIANCE PROGRESSISTE
DES SOCIALISTES ET DEMOCRATES

Gianni Pittella (ITALIE) - Président du groupe

25

ALLIANCE DES DEMOCRATES
ET DES LIBERAUX POUR L'EUROPE

Guy Verhofstadt (BELGIQUE)
Président du groupe

26

CONSERVATEURS
ET REFORMISTES EUROPEENS

Syed Kamali (ROYAUME-UNI)
Président du groupe

27

GAUCHE UNITAIRE EUROPEENNE
ET GAUCHE VERTE NORDIQUE

Gabriele Zimmer (ALLEMAGNE)
Présidente du groupe

28

VERTS ALLIANCE LIBRE EUROPEENNE

Rebecca Harms (ALLEMAGNE), **Philippe Lamberts** (BELGIQUE) - Co-présidents du groupe

29

EUROPE LIBERTES ET DEMOCRATIE DIRECTE

David Borrelli (ITALIE), **Nigel Farage** (ROYAUME-UNI) - Co-présidents du groupe

30

EUROPE DES NATIONS ET DES LIBERTES

Marine Le Pen (FRANCE), **Marcel de Graaf** (PAYS-BAS) - Co-présidents du groupe

31

Le pays membre chargé de la présidence semestrielle tournante de l'UE et les ministres concernés • Les députés et attachés parlementaires européens • Les fonctionnaires européens du Parlement UE et de la Commission Européenne • La Cour de Justice de l'UE (Pdt. : Koen Lenaerts / Belgique) • La Banque Centrale Européenne (Pdt. : Mario Draghi / Italie) • La Cour des Comptes Européenne (Pdt. : Klaus-Heiner Lehne / Allemagne) • Les projets de loi et directives UE

LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPEENNE - La CJUE, sise à Luxembourg, (de même que le Tribunal de l'Union Européenne qui lui est attaché) est compétente pour régler les différends en matière d'interprétation des traités et de la législation européenne ainsi que les différends liés aux effets produits par la législation européenne et la mise en oeuvre des politiques européennes.

Pour ce faire, elle examine la légalité des actes pris par les institutions de l'UE, vérifie que les Etats membres respectent les obligations qui découlent des traités et interprète la législation à la demande des cours et tribunaux nationaux concernant les lois européennes. Les institutions européennes vont aussi régulièrement, devant la Cour, pour déterminer leurs droits.

LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE - La BCE, dernière-née des institutions européennes lors de la création de la zone euro en 1998, est la principale institution de l'UE, de type monétaire, établie sur un modèle fédéral et sise à Francfort-sur-le-Main, avec la charge d'émettre l'euro en tant que monnaie commune et unique de l'Union Economique et Monétaire (Euroland), de définir les grandes orientations de politique monétaire de la zone euro et de prendre les décisions nécessaires à sa mise en oeuvre, c'est à dire de maintenir le pouvoir d'achat de l'euro et donc la stabilité des prix dans la zone euro. L'Euroland comprend actuellement 19 sur 28 des pays de l'UE ayant introduit l'euro en 1999.

LA COUR DES COMPTES EUROPEENNE - La Cour des Comptes permet à l'Union Européenne d'avoir un organe de contrôle externe indépendant, distinct des responsables de la gestion financière au sein même des institutions européennes (service d'audit interne). Elle examine la légalité et la régularité des dépenses et recettes de l'Union Européenne, s'assurant d'une bonne gestion des fonds de l'UE.